

La Lettre Electronique

Mars 2012

FEDERATION DE HAUTE - SAVOIE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

La pêche de la truite a ouvert le 10 mars

Samedi 10 mars à l'aube, a eu lieu l'ouverture de la pêche de la truite en rivières et plans d'eau de première catégorie.

Sur la plupart des cours d'eau, les conditions de pêche étaient rendues difficiles par le courant et la température de l'eau ; la fonte des neiges battait son plein.

La plupart des pêcheurs a donc réalisé peu de prises.

L'ouverture 2012 fut donc une ouverture « moyenne », de l'avis de tous. Mais gageons que pour la plupart des pêcheurs, le « jour de l'ouverture » reste synonyme de convivialité au bord des rivières et plans d'eau.

Les conditions de pêche resteront sans doute difficiles un moment car nous sommes toujours en période de fonte ; mais espérons que la quantité d'eau qui arrive actuellement aux rivières permettra aux cours d'eau de Haute-Savoie de se refaire une santé après l'année sèche que nous venons de connaître.

Retrouvez les articles de presse sur l'ouverture en vous connectant à la page « Actualités » du site Internet de la Fédération.



Photo FDPPMA 74

OUVERTURE DU BROCHET

En Haute-Savoie, la date d'ouverture de la pêche du brochet et du sandre varie selon les cas.

Trois dates à retenir :

21 avril au lac Léman (pêche du brochet fermée du 1^{er} au 20 avril)

1^{er} mai en rivières de 2^{eme} catégorie

8 mai au lac d'Annecy

12 mai dans le Rhône (Brochet et Sandre)



Photo FDPPMA 74

Tous les détails de réglementation sur www.pechehautesavoie.com

Salon Pêche Nature

**14 – 15 avril 2012
à Fillinges**

Nombreux exposants du monde de la pêche :

associations, guides de pêche, voyagistes, fabricants...

Expositions, pêche dans la Menoge, bassin de pêche enfants.



Toutes les infos sur : www.salonpechenature.com

Actualités de l'AAPPMA du Chablais Genevois leur site : www.aappmacg.com

Pêche de la carpe au lac de Machilly

La pêche sera autorisée jour et nuit, à partir du vendredi soir, les week-ends suivants :

11-12-13 mai

1-2-3 juin

6-7-8 juillet

31 août -1-2 septembre

28-29-30 septembre

La pêche est autorisée avec deux cannes maximum par pêcheur.

Toute carpe de plus de 50 cm devra être remise à l'eau immédiatement.

Pour plus de renseignements, contactez l'AAPPMA.



Photo FNPF / FDAAPPMA24

Concours de pêche au lac de Machilly

L'AAPPMA du Chablais Genevois organise un concours de pêche au lac de Machilly le

dimanche 15 avril.

Plus de renseignements auprès de l'AAPPMA.



Photo FDPPMA 74

Ouverture de la pêche en lacs de montagne

Une partie des lacs de montagne du Chablais Genevois s'ouvrent à la pêche le

samedi 7 avril.

Il s'agit des lacs de Montriond, des Mines-d'Or et de Vallon à Bellevaux. Ce sont tous des lacs de première catégorie.



Lac de Vallon – Photo FDPPMA 74